

Assurance Protection Juridique

Vie privée avec Avantage Fiscal

Fiche produit

Public-cible :

La présente police est exclusivement destinée aux particuliers domiciliés en Belgique. Elle s'adresse aux personnes isolées, mariées ou cohabitant, avec ou sans enfants. La police ne convient pas pour les risques professionnels d'un indépendant ou d'un exécutif d'une profession libérale.

Besoins :

Il s'agit, en cas de litige de nature juridique survenu dans le cadre de la vie privée, de défendre les intérêts des assurés, dans un premier temps en visant un règlement amiable extrajudiciaire. La garantie couvre les honoraires et frais de l'avocat librement choisi par l'assuré conformément aux montants fixés par le Roi lorsque Euromex n'est pas en mesure d'obtenir un règlement amiable satisfaisant et qu'une procédure judiciaire ayant des chances d'aboutir peut être entamée. L'assuré a en outre le libre choix de son expert ou médecin-conseil.

Loi du 22 avril 2019 visant à rendre plus accessible l'assurance protection juridique

Les garanties minimum évoquées au chapitre 2 de la loi du 22 avril 2019 visant à rendre plus accessible l'assurance protection juridique sont d'application dans la police.

Cependant nous prévoyons parfois des garanties qui vont plus loin que le législateur a exigées.

Contrairement aux assureurs protection juridique non-spécialistes, nous avons élargi le champ d'application aux litiges qui surviennent dans le cadre de l'exercice d'activités professionnelles en tant que travailleur salarié ou fonctionnaire. Dans beaucoup de cas, la police de l'employeur ou de l'administration n'apporte pas une garantie adéquate pour les employés ou les fonctionnaires.

Nous avons augmenté les limites minimales financières prévues par le législateur car sur base de notre expérience pratique, nous avons constaté que certaines limites étaient trop faibles.

Nous n'appliquerons également pas la possibilité qu'offre la loi du 22 avril 2019, de prévoir une franchise. Une telle franchise aurait comme conséquence qu'un montant de 250 euros en frais d'avocats ou d'experts resterait à charge de l'assuré chaque fois qu'un litige serait transigé devant le tribunal.

Les risques qui se produisent dans le cadre d'une activité professionnelle ne sont pas garantis. Il y a deux exceptions sur ce principe :

- l'activité indépendante en tant que parent d'accueil de maximum 8 enfants, y compris les propres enfants qui n'ont pas encore entamé l'école primaire ;
- les litiges liés au droit social dans le cadre du statut social des indépendants.

La garantie couvre tous les litiges avec lesquels une personne pourrait être confrontée dans la circulation et ce pour n'importe quel moyen de transport utilisé (train, avion, ...). Les personnes qui n'ont pas de véhicule propre, mais qui font par exemple usage d'un véhicule de société, d'un véhicule de location ou d'un véhicule partagé, peuvent faire appel à la garantie lorsqu'ils sont confrontés avec une situation conflictuelle de nature juridique.

Les assurés :

1. Vous en tant que preneur d'assurance pour autant que vous ayez votre résidence habituelle en Belgique ainsi que votre conjoint cohabitant ou votre partenaire cohabitant ;
2. Toutes les personnes domiciliées et vivant à votre foyer et entretenues ou non par vous, à l'exception des gens de maison et de tout autre personnel domestique pour ce qui concerne le droit du travail ;
3. Toutes les autres personnes domiciliées et vivant à votre foyer et entretenues par vous ;
4. Vos enfants mineurs et/ou les enfants mineurs de votre partenaire cohabitant qui ne vivent plus à votre foyer ;
5. Vos enfants majeurs qui ne vivent plus à votre foyer, si vous continuez à les entretenir ;
6. Votre ex-partenaire, pendant les 12 mois qui suivent le départ du domicile habituel identifié sur la feuille de police, pour autant que ses intérêts et les vôtres, ou ceux de vos enfants mineurs, ne soient pas contraires ;
7. Les enfants mineurs de tiers temporairement sous la surveillance d'un assuré domicilié et vivant à votre foyer.

Le bien immeuble assuré :

Le bien immobilier du preneur d'assurance qui sert comme résidence principale ou seconde résidence ou qui est destiné à le devenir.

Déduction fiscale :

Grace à la loi du 22 avril 2019 visant à rendre plus accessible l'assurance protection juridique un montant maximale de 40 % de la prime payée est pris en compte pour le calcul de la réduction d'impôt. Pour l'année d'imposition 2020 la réduction maximale d'impôt s'élève à 124 euros. Chaque année le montant de la réduction maximale est indexé.

Garanties et litiges assurés :

RISQUE	GARANTIE/BRANCHE DE DROIT	Limite en €	Délai d'attente	Seuil en €	Territorialité
VOUS et EUROMEX	Garantie Euromex	2.500 / constitution	-	-	monde entier
GÉNÉRALITÉS	Paiement franchise RC et quittance indemnité	-	-	-	monde entier
	Insolvabilité	20.000	-	-	monde entier
	Caution	20.000	-	-	monde entier
	Avance de l'indemnité	20.000	-	-	monde entier
	Assistance Commission d'aide aux victimes d'actes intentionnels de violence	-	-	-	Belgique
CIRCULATION et TRANSPORT	All-risk Mobilité	100.000	-	-	monde entier
	Conflit contractuel avec une organisation de transports	25.000	3 mois	350	Europe
FAMILLE et SANTÉ	Dommages corporels	100.000	-	-	monde entier
	Constitution de partie civile dans les affaires pénales	100.000	-	-	monde entier
	Conflit avec le corps (para)médical	25.000	-	350	Europe
	Conflit avec assureur hospitalisation et accidents personnels	25.000	3 mois	350	Belgique
	Poursuite devant un tribunal pénal avec assistance Salduz	100.000	-	-	monde entier
	Procédure disciplinaire dans le sport	100.000	-	-	Belgique
	Vie privée et droit à l'image	100.000	-	350	monde entier
	Conflit avec mutuelle et assurance maladie	25.000	24 mois	350	Belgique
	Conflit avec autorités administratives	25.000	12 mois	500	Belgique
	Assistance à un procès d'assises	1.500	-	-	Belgique
	Frais de recherche enfants perdus	25.000	-	-	Europe
TRAVAIL et REVENUS	Dommages corporels lors de l'activité professionnelle	100.000	-	-	monde entier
	Défense disciplinaire fonctionnaire et personnel statutaire	100.000	-	-	Belgique
	Conflit avec assureur accidents du travail lors d'un accident sur le chemin du travail	25.000	-	-	monde entier
POSSESSIONS et PATRIMOINE	Dommages à l'habitation familiale ou 2 ^e résidence	100.000	-	-	Belgique
	Dommages au mobilier et aux biens	100.000	-	-	monde entier
	Dommages par la faute d'un bailleur ou d'un hôtelier	100.000	3 mois	350	Europe
	Dommages fortuits lors de l'exécution d'un contrat	25.000	3 mois	350	Europe
	Dommages par escroquerie et tromperie	100.000	-	-	Belgique
	Défense contre l'action d'un tiers	100.000	-	350	Belgique
	Conflit avec assureur incendie	25.000	-	350	Belgique
	Conflit avec assureurs	25.000	3 mois	350	Belgique
	Troubles de voisinage	100.000	-	350	Belgique
	Etat des lieux contradictoire	500	-	-	Belgique
	Frais de recherche	1.250	-	-	Belgique
BRANCHES DE DROIT OBLIGATOIREMENT ASSUREES (loi du 22 avril 2019)	Autre droit de recours au civil en plus des garanties 4.1 à 4.3, 5.1 et 6.1 à 6.5	14.000	-	1.000	pays limitrophes
	Autre défense pénale en plus de la garantie 4.5	14.000	-	1.000	pays limitrophes
	Autre défense civile en plus de la garantie 6.6	14.000	-	1.000	pays limitrophes
	Droit fiscal	14.000	12 mois	1.000	Belgique
	Autre droit administratif en plus de la garantie 4.9	14.000	12 mois	1.000	Belgique
	Droit du travail	14.000	12 mois	1.000	Belgique
	Droit des obligations	14.000	12 mois	1.000	pays limitrophes
	Droit de la construction	7.000	36 mois	1.000	Belgique
	Droit des successions, des donations et des testaments	14.000	12 mois	1.000	Belgique
	Droit du divorce	3.500 par assuré	36 mois	1.000	Belgique
	Droit des personnes et de la famille	14.000	12 mois	1.000	Belgique
	Droit réel conventionnel	14.000	12 mois	1.000	Belgique

Exclusions :

La police n'offre pas de solution à tous les litiges. Il ne s'agit pas d'une police tous risques. Les exclusions sont énumérées sous la rubrique « Exclue de la garantie quelle que soit la matière à laquelle ils se rapportent » des conditions particulières.

Elles portent généralement sur des situations qui revêtent un caractère exceptionnel (inondation, catastrophe nucléaire, terrorisme...) ou dans lesquelles un assuré a largement contribué à la survenance du litige comme par exemple :

- les litiges relatifs aux conséquences d'émeute ou de terrorisme compris au sens de la loi du 1er avril 2007 relative à l'assurance contre les dommages causés par le terrorisme auxquels l'assuré a pris une part active ;
- les litiges résultant des cas de faute lourde ou intentionnelle dans le chef de l'assuré dans les cas de coups et blessures volontaires, de meurtre, d'homicide volontaire, d'agression, de rixes, d'actes de violence, d'attentat à la pudeur, de voyeurisme, de traite des êtres humains, de racisme, de xénophobie, d'ivresse ou état analogue découlant de la consommation de drogue, de fraude,
- les litiges résultant d'un simple défaut de paiement par l'assuré sans contestation .

Vous pouvez consulter la liste complète des limitations et des exclusions au rubrique « Jamais assuré » qui se trouve toujours au bas des conditions Particulières.

Les litiges nés avant la prise d'effet de la police ne sont jamais assurés. Ceci vaut également lorsqu'au moment de la souscription, un assuré avait connaissance des faits à l'origine du litige.

Exemples de litiges assurés :

- PAIEMENT FRANCHISE RC** ■ *Au cours d'une tempête, votre chalet de vacances est endommagé par la chute d'un arbre du jardin voisin. Après expertise, la compagnie d'assurance familiale du voisin procède au règlement. La police RC familiale prévoit toutefois une franchise à charge du voisin. Euromex vous avance le montant de la franchise, pour que vous puissiez clore le dossier.*
- INSOLVABILITE** ■ *Des travaux de démolition provoquent des dégâts à votre maison : la société chargée des démolitions n'a pas pris suffisamment de précautions. Son assureur refuse d'intervenir parce qu'elle n'a pas payé sa prime. Euromex la met en demeure mais peu de temps après, elle dépose le bilan et est déclarée en faillite. L'actif ne suffira pas à rembourser les créanciers ordinaires. Euromex intervient au titre de l'insolvabilité du tiers jusqu'à un montant de 20.000 €.*
- CAUTION** ■ *Distrait, vous êtes impliqué dans un accident de la circulation à bord d'une voiture de location en Turquie. Deux citoyens turcs sont grièvement blessés. Vous êtes arrêté. Les autorités turques craignant que vous ne vous dérobiez aux poursuites, elles exigent pour votre libération le paiement d'une caution conséquente. Euromex avance cette caution, jusqu'à 20.000 €.*
- AVANCE DE L'INDEMNITE** ■ *Pendant vos vacances à la côte, un touriste allemand renverse votre fille, dont le vélo électrique tout neuf est totalement détruit. L'assureur allemand ne conteste pas la responsabilité de son client. Un expert évalue la valeur vénale du vélo et établit un procès-verbal d'expertise amiable. Euromex vous indemnise pour les dégâts matériels, afin vous d'éviter l'attente du paiement des fonds de l'Allemagne.*
- ASSISTANCE COMMISSION D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES INTENTIONNELS DE VIOLENCE** ■ *Une nuit, vous surprenez un cambrioleur. En tentant de s'échapper, l'homme vous porte un coup qui vous fait perdre connaissance. Il est arrêté et poursuivi mais peu après sa condamnation, il est expulsé du pays. La justice le condamne, mais il est insolvable. Il ne vous reste plus qu'à réclamer l'intervention du Fonds d'aide aux victimes d'actes intentionnels de violence (SPF Justice). Euromex vous aide à rédiger et à introduire votre requête.*
- ALL-RISK MOBILITÉ** ■ *Lors du chargement de la batterie de votre nouvelle bicyclette électrique prend feu pendant la nuit. Votre résidence et le contenu subissent un dommage important. Le capital assuré pour le contenu dans la police incendie est insuffisant. Vous essayez de récupérer le dommage non indemnisé de l'importateur ou du fabricant de la batterie. Euromex fait constater lors d'une expertise que la batterie est défectueuse d'une façon dangereuse.*
- DOMMAGES CORPORELS** ■ *Vous êtes blessé dans un accident de la circulation, alors que vous étiez passager d'un véhicule de tiers. Le conflit d'intérêts vous empêche de recourir à l'assurance protection juridique du véhicule. Euromex engage un recours contre l'assureur du véhicule. Comme vous contestez l'évaluation de vos dommages corporels, vous êtes autorisé à choisir un médecin-conseil qui vous assistera, aux frais d'Euromex, à l'occasion de l'expertise médicale. Dans l'intervalle, Euromex réclame une avance suffisante, pour vous éviter de devoir puiser dans vos réserves.*
- CONFLIT CONTRACTUEL AVEC UNE ORGANISATION DE TRANSPORTS** ■ *L'aéroport vous annonce qu'il a un problème d'overbooking et qu'il ne pourra vous faire partir que le lendemain. La compagnie refuse de vous payer l'indemnité dont elle est redevable en vertu du règlement européen 261/2004. Euromex négocie avec elle et réussit à la convaincre de régler le litige à l'amiable.*
- CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE DANS LES AFFAIRES PENALES** ■ *Vous êtes victime d'une escroquerie de la part d'un magasin en ligne. L'auteur est arrêté et appelé à comparaître. Vous êtes invité à choisir un avocat, qui se constitue partie civile pour le compte d'Euromex. Euromex prend en charge les honoraires et frais raisonnables et justifiés de l'avocat de même que la TVA due sur ce montant.*
- CONFLIT AVEC LE CORPS (PARA)MEDICAL** ■ *Quelques jours après une opération, des complications se manifestent : le chirurgien a oublié une pince dans la plaie. Une nouvelle intervention s'impose et votre convalescence va durer plus longtemps que prévu. Euromex vous assiste et se retourne contre l'assureur du chirurgien.*
- CONFLIT AVEC ASSUREUR** ■ *Votre employeur a souscrit une couverture collective hospitalisation au profit du personnel. À votre départ à la retraite, vous souhaitez prolonger cette assurance à titre individuel, mais*

HOSPITALISATION	<i>vous n'êtes pas d'accord avec le montant de la nouvelle prime. Euromex vous fournit une assistance et vous conseille en ce qui concerne le montant de la prime que l'assureur peut légalement vous demander.</i>
POURSUITE DEVANT UN TRIBUNAL PENAL AVEC ASSISTANCE SALDUZ	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Vous êtes convoqué par le juge pour un délit que vous n'avez pas commis. Vous demandez un report de séance pour pouvoir consulter un avocat, qui vous conseille de réclamer des devoirs d'enquête complémentaires. La consultation de la pointeuse de votre employeur prouve que vous ne pouvez être l'auteur des faits ; vous êtes donc innocenté. Euromex paie les frais de consultation de l'avocat de votre choix.</i>
PROCEDURE DISCIPLINAIRE DANS LE SPORT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Vous êtes appelé à comparaître devant la commission disciplinaire à la suite d'un incident survenu durant une compétition. Vous risquez une longue suspension. L'avocat qui vous assiste parvient à plaider des circonstances atténuantes, ce qui permet de limiter la durée de la suspension.</i>
VIE PRIVEE ET DROIT A L'IMAGE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Une ASBL utilise sans votre autorisation une photo sur un dépliant consacré à une activité à laquelle vous ne souhaitez pas être associé. Euromex prend contact avec l'ASBL afin de l'inviter à cesser de diffuser le dépliant, et lui réclame des dommages et intérêts.</i>
CONFLIT AVEC MUTUELLE ET ASSURANCE MALADIE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Votre mutualité, qui accorde à ses membres un certain nombre d'avantages, refuse de rembourser la consultation d'une diététicienne au prétexte qu'elle ne serait pas agréée. Ce qui est incorrect. Euromex prend contact avec la mutualité.</i>
CONFLIT AVEC AUTORITES ADMINISTRATIVES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Votre commune accorde des primes à l'installation de systèmes d'épuration. Vous commandez et payez ce dispositif. L'installation de celui-ci ne pourra toutefois être installée que plus tard. Entretemps le Collège des bourgmestres et échevins modifie le règlement des subventions de sorte que vous n'avez plus droit aux subventions.</i>
ASSISTANCE A UN PROCES D'ASSISES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Le procès d'assises de l'assassin de votre conjoint traîne en longueur. Vous aimeriez naturellement assister à l'intégralité des audiences, mais vous n'avez pas suffisamment de jours de congé. Euromex vous paie, à titre de compensation de la perte de revenus, une indemnité de 100 € par journée de congé non payée, pendant 15 jours au maximum.</i>
FRAIS DE RECHERCHE ENFANTS PERDUS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Votre enfant mineur est porté disparu. Vous estimez que l'enquête n'est pas menée avec suffisamment de diligence. Vous souhaitez vous faire assister par un avocat qui réclamera au juge d'instruction des devoirs d'enquête complémentaires. Euromex prend en charge les honoraires et frais raisonnables et justifiés de l'avocat.</i>
DOMMAGES CORPORELS LORS DE L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Lors de l'exécution d'une tâche professionnelle, vous êtes grièvement blessé par la faute d'un collègue. Euromex réclame à ce tiers responsable des dommages moraux et esthétiques, deux postes pour lesquels l'assureur accidents du travail n'intervient pas.</i>
DEFENSE DISCIPLINAIRE FONCTIONNAIRE ET PERSONNEL STATUTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Vous êtes appelé à comparaître devant la commission disciplinaire pour cause d'absences injustifiées. Vous vous faites accompagner par un avocat, dont Euromex prend en charge les honoraires et frais raisonnables et justifiés.</i>
CONFLIT AVEC ASSUREUR ACCIDENTS DE TRAVAIL LORS D'UN ACCIDENT SUR LE CHEMIN DU TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Vous êtes victime d'un accident sur le chemin du travail. Le médecin-conseil de l'assureur vous estime en mesure de reprendre votre activité alors que votre propre médecin juge que c'est très prématuré. Vous vous faites assister pendant l'expertise judiciaire par un médecin-conseil, dont Euromex prend les honoraires en charge.</i>
DOMMAGES A L'HABITATION FAMILIALE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Des travaux chez le voisin endommagent votre habitation. Votre voisin, qui fait tout lui-même, ne peut obtenir l'intervention de son assurance familiale. Il tente dès lors de minimiser l'importance du sinistre et tarde à vous indemniser. Euromex le met en demeure et charge un expert judiciaire d'évaluer vos dommages.</i>
DOMMAGES AU MOBILIER ET AUX BIENS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Un invité renverse du vin sur votre nouveau canapé, qui vous a coûté cher. L'inspecteur de l'assurance familiale applique un pourcentage de vétusté beaucoup trop élevé – le meuble est en fait très récent, ce que vous pouvez démontrer avec une copie de la facture d'achat.</i>
DOMMAGES PAR LA FAUTE D'UN BAILLEUR	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Une gouttière fuit, ce qui provoque l'apparition de moisissures dans l'appartement dont vous êtes locataire. Après quelque temps, vous constatez que les vêtements dans la chambre des enfants sont moisies. Le bailleur promet beaucoup de choses, mais ne fait rien.</i>
DOMMAGES FORTUITS LORS DE L'EXECUTION D'UN CONTRAT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Alors qu'il vous livre vos nouveaux meubles, le fournisseur endommage une porte coulissante, qui doit être remplacée. L'inspecteur de l'assureur du tiers conteste le devis.</i>

- DOMMAGES PAR ESCROQUERIE ET TROMPERIE**

 - *Vous faites un don au profit d'une bonne cause, dont vous finissez par comprendre qu'elle n'existe pas, si bien que la somme ne sera en outre pas fiscalement déductible. Il s'agit clairement d'une escroquerie, dont l'auteur est identifié et poursuivi. Vous êtes invité à choisir un avocat, qui se constitue partie civile pour le compte d'Euromex.*
- DEFENSE CONTRE L'ACTION D'UN TIERS**

 - *Votre enfant provoque un accident en conduisant un kart. Bien que le sinistre ne soit pas survenu sur la voie publique, la compagnie auprès de laquelle vous avez souscrit votre assurance familiale estime que vous auriez dû être en possession d'une assurance obligatoire de la responsabilité en matière de véhicules automoteurs. Euromex prend en charge votre défense et somme votre assureur d'intervenir.*
- CONFLIT AVEC ASSUREUR INCENDIE**

 - *Un incendie a ravagé la cuisine. L'assureur conteste le devis du réparateur. Euromex rembourse les honoraires de votre expert, dont l'intervention a rapidement permis d'aboutir à un accord avec l'expert de l'assureur incendie, de sorte que vous pouvez entamer les travaux sans tarder.*
- CONFLIT AVEC ASSUREURS**

 - *Lorsque vous avez réservé vos vacances, vous avez également souscrit une assurance annulation. Un décès dans la famille vous oblige à modifier vos projets. L'assureur fait des difficultés.*
- TROUBLES DE VOISINAGE**

 - *La commune met une ancienne cantine de club de football à la disposition d'une maison de jeunes. Les lieux ne sont pas conformes aux normes de bruit mais ni la commune, ni la police, n'interviennent. Euromex met en demeure la commune et la maison de jeunes. Le juge de paix impose la prise de mesures strictes, assorties d'une astreinte.*
- ETAT DES LIEUX CONTRADICTOIRE**

 - *La maison voisine va être détruite. Vous êtes inquiet à cette perspective car ni l'entrepreneur, ni le maître d'œuvre ne prennent l'initiative de faire effectuer un état des lieux préalable. Vous recrutez un géomètre, dont Euromex prend l'intervention en charge.*
- FRAIS DE RECHERCHE**

 - *Un mur intérieur est taché d'humidité. Comme il est à ce stade impossible de déterminer si une conduite fuit, votre assureur incendie se contente d'attendre. L'intervention d'une entreprise spécialisée dans la recherche de fuites montre enfin que les dégâts sont provoqués par la condensation. Euromex s'acquitte de la facture de l'entreprise, puisque l'assureur incendie n'est pas tenu d'intervenir.*
- DROIT DE RECOURS AU CIVIL**

 - *Un visiteur renverse malencontreusement un verre de vin sur votre sofa de marque. L'inspecteur de l'assurance RC applique à ce meuble d'acquisition récente – ce que vous pouvez démontrer en en produisant la facture – un pourcentage de vétusté beaucoup trop élevé. L'expert librement choisi convainc, arguments à l'appui, l'inspecteur d'appliquer un pourcentage adéquat.*
- DROIT PENAL**

 - *Vous êtes cités devant le tribunal correctionnel pour coups volontaires. Un témoin en se trompant vous a identifié comme auteur. A la demande de votre avocat, le témoin est réinterrogé et il admet que peut-être il s'est trompé de personne. Le doute qui s'est installée fait que le juge pénal vous acquitte et que le ministère public ne fait pas appel ; Euromex paie les frais et honoraires pour la défense de l'avocat de votre choix.*
- DROIT À DÉFENSE CIVILE**

 - *Vous faites exécuter quelques menus travaux à l'extérieur de votre maison. Malgré toutes les précautions, des projections de meulage brisent des vitres chez les voisins. Votre assureur RC refuse d'intervenir, car il estime que le meulage relève de travaux de transformation. Euromex prend à sa charge vos frais de défense contre la plainte des voisins.*
- DROIT FISCAL**

 - *À l'occasion d'un contrôle, l'administration fiscale rejette plusieurs années de déduction de votre assurance solde restant dû. Elle vous adresse un avis de redressement. Euromex se charge d'expédier une réclamation au directeur régional.*
- DROIT ADMINISTRATIF**

 - *La commune accorde des primes à l'installation de puits. Vous commandez, et payez, un puits – dont le placement n'est toutefois pas urgent. Mais voilà que le collège des échevins modifie le règlement et refuse désormais de libérer le montant de la subvention. Euromex vous aide à réclamer l'application de l'ancien régime.*
- DROIT DU TRAVAIL**

 - *Votre employeur veut faire des économies : il vous réclame la restitution du PC portable mis à votre disposition. Vous n'êtes pas d'accord, car cette démarche est contraire à la loi relative aux contrats de travail. Euromex rappelle à votre employeur le contenu de la loi, de même que les amendes prévues dans ce cas par le Code pénal social.*

DROIT DES OBLIGATIONS ■ *Vous commandez une montre de marque par Internet. Il s'avère qu'il s'agit d'une contrefaçon, dont la douane se saisit. Vous êtes de surcroît condamné au paiement d'une amende. Le vendeur refuse de vous rembourser les montants de l'achat et de l'amende. Euromex négocie avec lui.*

DROIT DE CONSTRUIRE ■ *Vous faites installer une lucarne dans la toiture de votre maison. Vous êtes mécontent : les mesures ont été mal prises et les joints de silicone sont de mauvaise qualité. Vous demandez à l'entrepreneur de revenir, mais il ne donne pas suite. Euromex le met en demeure et vous invite à choisir un expert.*

DROIT DES SUCCESSIONS, DES DONATIONS ET DES TESTAMENTS ■ *Vous entendez contester un testament, qui ne respecte pas votre part réservataire. Du reste, vous allez jusqu'à douter de l'authenticité de ce document. Euromex est à vos côtés.*

DROIT DU DIVORCE ■ *Vous divorcez par consentement mutuel. Euromex accorde aux deux parties, pour faire face aux frais de notaire, une indemnité de 3.500 euros au maximum.*

DROIT DES PERSONNES ET DE LA FAMILLE ■ *Votre ex-conjoint refuse de vous confier votre enfant alors que le juge vous a accordé un droit de visite. Vous souhaitez faire intervenir un médiateur en matière familiale. Euromex prend à sa charge les honoraires et frais justifiés de ce médiateur.*

DROIT RÉEL PAR CONVENTION ■ *Il y a des années que vous avez un accord avec votre voisin avec lequel vous avez un compromis acté, qui vous donne un droit de passage sur son terrain afin d'avoir accès à votre prairie située derrière votre maison. Votre voisin a déménagé et l'acheteur de sa maison refuse de respecter votre droit de passage. Il conteste l'authenticité de l'acte.*

Informations légales obligatoires :

Publicité :

Les risques situés en Belgique sont régis par le droit belge et les tribunaux belges sont seuls compétents. La police d'assurance est souscrite pour une durée d'un an ; elle est tacitement reconduite, sauf en cas de résiliation notifiée dans les délais.

Si vous souhaitez introduire une réclamation auprès d'Euromex, la procédure est décrite sur le site www.euromex.be.

La procédure de réclamation auprès de l'Ombudsman des Assurances est présentée sur le site www.ombudsman.as.

Les droits et devoirs de l'assureur et des assurés sont régis par les dispositions de la police d'assurance. Pour de plus amples informations sur les primes et les conditions, veuillez-vous adresser à votre intermédiaire d'assurances.

Euromex SA :

Euromex, Generaal Lemanstraat 82-92 – 2600 Berchem (siège social) et rue E. Francqui 1, 1435 Mont-Saint-Guibert. RPM Antwerpen, TVA BE 0404.493.859, entreprise d'assurance agréée sous le code 0463, sous le contrôle de la Banque Nationale de Belgique, boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles. Euromex propose exclusivement des assurances de protection juridique (branche 17).

Euromex est l'éditeur responsable de cette fiche produit.

Le contenu des informations dans ce document est basé sur la situation juridique et fiscal en Belgique au 1 juillet 2019.

Gestion des conflits d'intérêts : Euromex propose et conclut ses polices d'assurance dans le respect des règles de conduite fondamentales imposées par MiFID, en se mobilisant de manière loyale, équitable et professionnelle pour défendre les intérêts de ses clients.

Mais comme tout organisme financier, Euromex peut aussi être confrontée à des conflits d'intérêts. Voilà pourquoi – conformément aux dispositions légales – elle a élaboré une politique de gestion des conflits d'intérêts. Cette politique vise à mettre en œuvre tout ce qui est raisonnablement possible pour identifier, prévenir ou, en cas d'échec, gérer, les conflits d'intérêts d'une manière qui ne porte pas préjudice aux intérêts des clients. Des mesures organisationnelles, qui revêtent la forme d'un certain nombre de procédures spécifiques, notamment en matière de procurations, de surveillance, de sécurisation de l'information, de politique de lutte contre la fraude et de formation des collaborateurs, sont mises en place.

Euromex s'est par ailleurs dotée d'un Code de conduite, véritable fil conducteur destiné à permettre à tous ses collaborateurs d'exercer leurs activités quotidiennes d'une manière intègre et autonome. Si un conflit d'intérêts, insuffisamment compensé par les mesures organisationnelles, devait néanmoins survenir,

Euromex vous en informerait, pour que vous puissiez prendre des décisions en connaissance de cause.

Vous pouvez consulter le texte intégral de la politique de gestion des conflits d'intérêts sur www.euromex.be, sous la rubrique « Protection du consommateur ». Vous préférez recevoir la version papier, ou au contraire la version électronique ? Faites-le savoir à Euromex. Pour signaler un éventuel conflit d'intérêts, adressez-vous au service Compliance (compliance@euromex.be).

Communication

Langue Euromex communique avec vous en français ou en néerlandais, selon vos préférences. Toutes les conditions, de même que tous les contrats et documents, sont disponibles tant en français qu'en néerlandais.

Contacts Vous pouvez communiquer avec Euromex soit par le biais de votre intermédiaire d'assurances, soit directement par téléphone, courriel ou courrier. Euromex peut également vous recevoir en ses bureaux ; les bureaux sont ouverts de 08 h 30 à 16 h 00. Vous pouvez nous joindre par téléphone de 08 h 30 à 17 h 00.

	Generaal Lemanstraat 82-92 2600 Berchem	Rue E. Francqui 1 1435 Mont-Saint-Guibert
Production	03 451 45 51 polisbeheer@euromex.be	serviceproduction@euromex.be
Sinistres	Anvers 03 451 45 55 Flandre occidentale & Limbourg 03 451 45 56 Flandre orientale & Brabant flamand 03 451 45 57 National 03 451 45 60 Affaires pénales 03 451 45 58 schadebeheer@euromex.be	010 80 01 50 servicesinistres@euromex.be
Comptabilité	03 451 45 52 boekhouding@euromex.be	comptabilite@euromex.be

Contrôleurs

Euromex agit sous le contrôle de l'Autorité des Services et Marchés financiers (FSMA), rue du Congrès 10-16, 1000 Bruxelles, et de la Banque Nationale de Belgique (BNB), boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles.